Un déraillement dans la Somme a provoqué des retards des express et rapides Lille-Paris

Un déraillement de deux wagons de 30 tonnes, chargés, s'est produit vers 17 heures sur la ligne Lille-Paris à proximité de la station de Serre-sur-Lanière (Somme) obstruant complètement les deux voies principales. Les rapides 1 express durent être transférés par Cambrai et Douai. Le rapide venant de Lille, rentrant en gare d'Arras, vers 17 heures, dut rebrousser son chemin dans la direction de Douai pour continuer sa route vers Paris.

Un service fut effectué entre Arras et les abords du lieu de l'accident ainsi qu'entre Arras et Douai pour transporter les voyageurs dans ces différentes directions.

Les travaux de remise sur rail des wagons sinistrés sont poussés avec beaucoup de hâte.

Cet accident a causé de sensibles retards dans le trafic et a jeté une certaine perturbation dans le service.

DEUX REDOUTABLES BANDITS SE SONT ÉVADÉS

On mande de Coutances qu'hier matin vers 10 heures, pendant la récréation, profitant de l'absence du gardien de service dans la cour, trois prisonniers ont réussi à grimper sur le toit et deux ont pu sauter à l'extérieur.

Mais une personne du voisinage ayant entendu du bruit, courut prévenir les autres gardiens.

Ceux-ci arrivèrent à temps pour empêcher l'évasion du troisième prisonnier qui était resté sur le toit.

Les évadés sont deux bandits dangereux condamnés par la Cour d'Assises en juin dernier à la réclusion pour crimes commis à Cherbourg.

La police et toutes les brigades des gendarmeries sont sur pied pour rechercher les fugitifs.

UNE AVOCATE SOLLICITE LA GRACE DE DEUX CONDAMNÉS A MORT

Mme Dyvrande Thevenin, avocate à la Cour de Paris, qui défendit en septembre dernier devant les Assises de l'Oise, Jacquart et la femme Leleux a été reçue hier matin par le Président de la République.

Elle a sollicité la grâce de ses clients qui furent condamnés à mort le 29 septembre 1927 pour avoir assassiné, de complicité, le mari de la femme Leleux.

Mme Dyvrande Thevenin est la première avocate qui est reçue officiellement à l'Elysée pour une démarche de ce genre.

« FAMTOMAS » COMPARAITRA DEVANT LES ASSISES DU NORD

M. Thermes, juge d'instruction au Parquet de Lille, vient de prendre une décision concernant Gaston Loridan, dit « Fantômas ».

Cet individu est, en effet, envoyé devant la Chambre des mises en accusation, aux Assises du Nord.

On sait que « Fantômas » est coupable de 23 cambriolages reconnus, perpétrés à ROUBAIX, à TOURCOING, à LOMME, à MARCQ-EN-BARŒUL, à LA MADELEINE, et dont nous avons fourni le détail en temps opportun.

Rappelons seulement que Gaston Loridan opérait toujours à main armée et la tête recouverte d'une cagoule noire, ce qui lui valut le surnom de « Fantômas ». Nombre de vols accomplis par lui le furent avec effraction, c'est ce que vaut à Loridan le peu enviable honneur « d'être loti » pour les Assises.

UN MEURTRIER S'EST CONSTITUÉ PRISONNIER

Le Calabrais Vincenso Piccolo a blessé grièvement à Anlibes son compatriote Joseph Lamar, d'une balle de revolver. Il s'est constitué prisonnier à Nice.

OBSTINÉ A MOURIR, IL SE JETA DU DEUXIÈME ÉTAGE PUIS SE TAILLADA LA GORGE

Hier soir, M. Sauveur Giraud, âgé de 39 ans, en arrivant à Amélie les Bains, s'est présenté dans un hôtel où il est monté au deuxième étage de l'immeuble, a pénétré précipitamment dans une chambre occupée par un pensionnaire et ouvrant la fenêtre s'est précipité dans le vide.

Il a été relevé avec des fractures multiples et transporté à l'hôpital, mais pendant le trajet il s'est donné des coups de canif à la gorge provoquant une abondante hémorragie.

Arrivé à l'hôpital, il a manifesté sa volonté d'en finir avec la vie et on a du l'empêcher à plusieurs reprises de mettre son projet à exécution.

L'état du malheureux est grave.

REVOLVER AU POING DES POLICIERS CAPTURERENT... UN PERROQUET

M. Vallée concierge à Paris, de l'immeuble du 72 de la rue Joulfroy, était réveillé, l'autre nuit, par les chuchotements mystérieux de plusieurs personnes qui, à pas feutrés, s'avançaient dans le couloir de l'immeuble. Prudemment, il ouvrit la porte de sa loge et aperçut plusieurs de ses locataires accompagnés d'agents revolver au poing. On lui dit aussitôt :

— Il y a un mystérieux blessé que l'on entend râler dans l'escalier.

— Fermez les issues, ajoutèrent les agents.

Sans lumière et en évitant tout bruit, concierge, locataires et gardiens montèrent jusqu'au quatrième étage. Arrivés là, ils entendirent alors une voix tragiquement plaintive qui disait :

— Lâche ! lâche ! Oh ! que je souffre !...

Les faisceaux lumineux des lampes électriques fouillèrent dans l'ombre, mais en vain. Personne n'était là.

Il fallait tirer cette affaire au clair : on fouilla l'immeuble de fond en comble et on découvrit enfin, après plusieurs heures de recherches, perché derrière le globe de verre dépoli d'un bec de gaz inutilisé, un magnifique perroquet qui se laissa capturer sans difficulté. On porta le volatile au commissariat de la Plaine-Monceau.

Hier matin, la propriétaire de l'oiseau, Mme Lamant, artiste dramatique, demeurant Boulevard Malesherbes venait réclamer son cacatoès.

Ce fut l'artiste elle-même qui expliqua pourquoi son perroquet avait prononcé une phrase aussi inattendue.

— Chaque jour, je répète chez moi mes rôles, tous du répertoire dramatique. Mon Coco a retenu cette phrase que j'ai prononcée ces jours derniers à plusieurs reprises.

Et l'oiseau fut rendu à sa propriétaire.

LE PAPE CONDAMNÉ A MORT PAR LES SOVIETS

Selon « Le Brillante », la notification de la sentence de Moscou condamnant le Pape à la peine de mort pour « avoir favorisé financièrement le mouvement antibolchevik » est parvenu au Vatican sous pli postal recommandé adressé directement à S. S. Pie XI. « Le Brillante » ajoute que le Pape a fait déposer l'acte, qui porterait les signatures de hautes personnalités du Synode orthodoxe, celles de Rykoff, Staline, etc., dans les archives du Vatican comme document historique.

LES LIEUX DE BANNISSEMENT DES MEMBRES DE L'OPPOSITION RUSSE

Le correspondant du « Journal de Berlin » à Moscou donne des précisions sur les lieux de déportation des membres de l'opposition russe.

Trotsky irait à Astrakan ; Rakowsky serait envoyé dans le gouvernement de Wiadka ; dans un endroit distant de 500 kilomètres de la prochaine station de chemin de fer : Radek devrait se rendre dans le gouvernement sibérien de Tobolsk ; Kamenef serait déporté à Tobolsk et Zinovief dans les montagnes de l'Oural.

L'opinion russe ne saurait rien encore de cette tragédie.

::: LISEZ TOUTES LES SEMAINES :::

« Les Sports du Nord »

grand organe régional d'informations sportives

ROUBAIX

Bureaux 40, rue de la Gare — Telephn. 9-51

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

La danse en Espagne... et à Roubaix

Le pays du grand Campeador n'est pas éclatant que de son ciel, de ses cathédrales admirables, de ses monuments, où l'art mauresque s'est incrusté. Il a donné le jour à des artistes de génie, qui ont brillé dans les lettres et les arts, à d'audacieux navigateurs et à de grands capitaines. Cervantès, Moralès, de Quevodo, J. Valdès, Nicolas Antonio, Valera, Alarcon, Perada, Rueda, Blasea Ibanès, dans la littérature et le théâtre ; Vélasquez, Murillo, Goya, Madrazo, et surtout Sorolla y Bastida, dans la peinture ; Ruperto Chapi, Fernandez Caballero, Thomas Breton, Felipe Pedrell, Sarasate, Monasterio, Albenita, dans la musique, démontrent que l'Ibérie, pour si replée sur elle-même qu'elle soit et si originale, a, dans toutes les manifestations de l'art, marqué dans le temps, l'empreinte de son génie spécial.

Quand Bizet colora sa « Carmen » de couleurs particulières, il marqua vigoureusement quelques scènes, où la fantasque fille des Espagnes danse au son des castagnettes.

La danse, en Espagne, est une manifestation naturelle de la vie. Les élégantes madrilènes dansent en marchant et, à Séville, l'antique Hispalis, le faubourg pittoresque de Tirana, qui paresse au bord du Guadalquivir, est un vaste bal public où dansent les belles gitanes en loques, les ours muselés et minables, les enfants dépenaillés et les vieilles cartomanciennes à la peau de parchemin ridée et olivâtre.

Ces évocations d'un pays qui se para d'une ai grande gloire, dans une fierté chevaleresque et un peu hautaine, se présentèrent à notre esprit quand vint danser, à Roubaix, la plus jolie fille qu'ait enfanté la Catalogne : Manuela del Rio.

Elle déclare, à qui veut l'entendre, qu'elle est de la province des Asturies. Et nous voulons bien le croire. Mais là où son talent s'est affirmé, là où elle a vraiment atteint la plénitude de sa grâce, la vigueur et la lascivité de son art, c'est à l'opéra de Barcelone dans la vieille et fière Barcina, dont la forteressa du Montpuich ne parvient pas à écraser l'âme.

C'est M. Deconninck, directeur du Colisée, à Roubaix, qui eut l'heureuse idée de produire ce bijou chorégraphique. Et voici ce qu'elle a confié, de son séjour à Roubaix, à un de nos confrères parisiens :

« Mes premières leçons de danse ?... J'avais sept ans. Il y a longtemps... Oh ! très longtemps... Songez, je vais avoir vingt ans ! J'ai débuté à dix ans. Je travaillais avec le célèbre danseur espagnol Cartagénère. J'ai toujours choisi mes danses dans les provinces d'Espagne et mes costumes sont une exacte copie de ceux en usage.

» Je n'ai jamais cessé de danser. Danseuse étoile de l'Opéra de Barcelone, je m'évade souvent pour venir en France, qui est un peu ma patrie aussi, puisque ma mère est française.

» Je reviens de Roubaix, où j'ai eu un grand succès. On me parlait toujours de la froideur des gens du Nord... Je n'y crois plus. Ils m'ont fait un accueil... Je me croyais à Marseille. Quel enthousiasme !...

» Là, j'ai créé un numéro spécial, un « paso-doble » : « Ollé ! Ollé, Manuela » et « Que Cosa Barbara », un charmant boléro de J. Nirvassea (J. A. de Wavrin), compositeur primé en Argentine. Nous y fûmes applaudis chaleureusement.

» Si vous saviez comme les journalistes ont été gentils pour moi, et quelle a été leur surprise de me voir danser sans être maquillée...

» L'un d'eux d'ailleurs : « On dirait une jeune fille qui sort du couvent ».

» A ce souvenir, Manuela del Rio rit à belles dents. »

Et nous, nous sommes heureux de la joie un peu naïve que Mlle Manuela del Rio manifeste à ce souvenir.

En apprenant la danse à sept ans, et en débutant à dix, la charmante ballerine n'a pas eu le temps de se pencher sur les secrets de l'Histoire.

Elle aurait appris, sans cela, que c'est une légende que celle du Nord froid. On a cru, un peu candidement, que parce que la température était, ici, rigoureuse, nos âmes et nos cœurs étaient fermées à l'enthousiasme.

Sachez, Manuela del Rio, qu'avant que vos petits pieds vinssent faire de jolis exercices dans le somptueux cadre du Colisée, digne de votre jeune beauté, vos ancêtres étaient venus dans les Flandres. Notre pays porte l'empreinte de leur passage et, croyez-le, ils n'y firent pas que la guerre. C'est pour cela sûrement, que le Nord si froid, ainsi que vous le croyiez, est au contraire ardent au labeur et de viroureux élan.

C'est un peu du sang espagnol que vous avez rencontré, ici. C'est lui qui vous a fait un triomphe. Vous ne l'avez pas reconnu ! Il est vrai que vous n'avez pas encore vingt ans !

LE FLANEUR

Bock Meyerbeer LE PLUS DIGESTIF

Le 4e concert de l'Association des Professeurs du Conservatoire

LA MUSIQUE ORIENTALE

De la Bohême où nous conduisit la musique particulièrement colorée de Miarka, nous voici dans l'Orient mystérieux. A dire vrai, ce n'est ni dans l'Arabie incendiée, ni dans la longueur de Tchéran, ni dans les mines de Thèbes aux cent portes, ni sur les bords de l'Indus ou du Gange, que nous conduit Mr Francis Bousquet.

Il nous fait goûter, avec sa brillante symphonie, au charme un peu particulier de la musique russe. C'est elle, qui est la dépositaire de l'âme et de l'esprit du Levant qui trouva un refuge en Espagne, quand, chassé de la Cour de Perse, l'esclave Zaurlale vint à la Cour d'Espagne, chargé des quelques manuscrits de musique arabe, existant alors.

Or, si les Maures, arrêtés à Poitiers, lors de leur grande invasion, laissèrent dans l'Espagne, surtout dans l'Andalousie, la durable empreinte de leur passage, il est certain que ce n'est pas seulement les monuments qui furent marqués de leur art particulier, mais que l'art en entier, y compris l'art musical subirent l'influence de la domination.

Et voilà pourquoi la musique espagnole s'apparente avec la musique arabe, et aussi avec la musique russe qui, par d'autres voies, a subi l'empreinte du troublant orient.

Pour nous en faire apprécier la lascive saveur, l'éclat, le mouvement un peu heurté, parfois, et plein de contrastes, le quatrième concert fut entièrement consacré à une audition, en tous points excellente, de musique russe.

Dirigés par M. Francis Bousquet, les artistes délicieux qui charment un public friand et connaisseur, nous firent entendre et applaudir :

« La Cosatchaque », de Dargomijsky (1813-1868) ; « Dans les Steppes de l'Asie Centrale » (Borodine) ; « Antar », symphonie en quatre parties de Rimsky-Korsakoff et « Danses Polowtsiennes, de Borodine.

Avec l'orchestre, M. Georges Debonnet, violon solo des Concerts Colonne, nous émut très vivement, par une interprétation admirable de « Fantaisie Orientale » de Rimsky-Korsakoff.

Accompagné remarquablement au piano par Mme Bulté-Carpentier, M. Debonnet traduisit avec un beau brio : « Vocalise », de Rachmaninoff ; « Le Coq d'Or » de Rimsky-Korsakoff et « Orientale », de César Cui.

M. Pierre Jamet, soliste des Concerts Lamoureux, se tailla un beau succès en faisant vibrer, aux cordes de sa harpe, « Gymnopédie » danse grecque, de Erik Satié ; « Sérénade » de Borodine ; « Prélude », de Prokofieff.

Très brillante soirée.

LE FLANEUR.

RHUM St-JAMES

Grand Cru

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

Est de temps immémorial le remède classique contre :

LA GRIPPE LES RHUMES LES BRONCHITES ET LES REFROIDISSEMENTS

Au premier frisson, au moindre froid, prendre un petit verre de Rhum St-James.

IL RÉCHAUFFE, STIMULE, RÉCONFORTE grâce à son extrême pureté.

N'IRRITE PAS

Cette extrême pureté et son extrême finesse sont les caractéristiques de sa qualité.

Issu de grands crus, distillé des plus purs sirops de cocos de St-James, sans un atôme de mélasse qui est la base des rhums de commerce, vieilli sous les tropics, le Rhum St-James se distingue des autres rhums par son moelleux, sa douceur naturelle et la délicatesse de son arôme.

RHUM PLANTATIONS St JAMES

RHUM Ste Plantation St-James

SAINT-JAMES

SEUL IMPORTATEUR P. LAMBERT, 19, Avenue Montaigne, Paris

ARRESTATION D'UNE VOLEUSE DE COUVERTURES

Mme Delattre Irma, 53 ans ouvrière de peignage, demeurant Boulevard d'Halluin 19, se présenta... le 10 courant, vers 19 heures, chez le fripier Balsack Pierre, demeurant 150, rue Jacquard. Elle était porteuse de couvertures en laine qu'elle proposa à la vente, au fripier, qui accepta.

Elle déclara se nommer Vanhoutte Cécile, et demeurer à Hem.

L'opération terminée, et les allures de cette personne lui paraissant suspecles, M. Balsack pris de soupçons fit suivre la femme par son fils Oscar. Celui-ci constata qu'au lieu de se rendre à Hem, elle entrait au numéro 19, Boulevard d'Halluin.

A cette adresse se trouve le débit tenu par Mme Defoort Marguerite née Beulque.

Au retour de son fils et flairant une mauvaise affaire, M. Balsack s'en vint trouver la tabatière. Il la mit au courant de l'achat qu'il venait d'effectuer. Mme Defoort ne tarda pas à constater que les deux couvertures vendues lui avaient été dérobées.

Au cours de l'enquête ouverte par la police, Delattre Irma, commença par opposer les plus véhémentes dénégations, mais confrontée avec ... Balsack et son fils, elle dut passer des aveux. Elle a été mise en état d'arrestation et sera déférée au Parquet de Lille.

L'ACCIDENT AU « PALAIS DU VÊTEMENT »

Les deux ouvriers plâtonneurs qui ont été blessés, au cours de la rupture d'un échafaudage édifié dans la salle principale du magasin d'habillement « Le Palais du Vêtement », 1, Grande rue, sont dans un état satisfaisant.

M. le Commissaire de police du 5e arrondissement a ouvert une enquête. Trois autres ouvriers ainsi que nous l'avons dit, ont été également blessés, mais peu grièvement. Ce sont : MM. Smets Jean-Baptiste, 56 ans, rue Daubenton, 4, contusions à la face ; Carré Alfred, 47 ans, demeurant à Rumes (Belgique) coupures à la joue et contusions à la cuisse droite, Vanheulle Alfred, 23 ans, à Helchin (Belgique), contusions diverses.

Ces trois ouvriers ont pu, après avoir été soignés par M. le docteur Bernard, regagner leur domicile.

« AU RENARD BLANC ». — Maison A. Oskier-Lemaître, 23, rue de Tournai, COURTRAI. — Fabrique de Fourrures Tél. 103. Rabais 30 % à 50 % avant inventaire. Grande mise en vente du 24 décembre au 15 janvier. Fourrures, Manteaux de fourrures, Peaux Garnitures. Grand choix. — Profitez de l'occasion. Elle est unique. Rabais général 30 % à 50 %. Ouvert le dimanche toute la journée.

MENUS FAITS

Des procès-verbaux ont été rédigés au cours de la journée d'hier, contre les nommés :

R... Alfred, débitant, rue de l'Ommelet, 89, pour défaut de balayage devant son habitation ; M... Julien, 25 ans, entrepreneur, rue de Lannoy, 120, pour avoir circulé à bicyclette, dans le sens interdit, rue de la Fosse-aux-Chênes ; V... Cyrilla paveur, rue du Moulin, pour ivresse manifeste, Grand'Place.

LES CHIENS HARGNEUX

Vers 8 h. 45, un agent du 1er arrondissement, passant rue de la Guinguette, aperçut un chien qui venait de mordre à la main gauche le jeune Tégédhoff Pierre, 6 ans, demeurant chez ses parents, rue Jean-Bart.

L'agent donna immédiatement la chasse à la bête, qui se dirigea vers le boulevard d'Halluin. Serré de près, au moment où l'animal allait s'élancer sur l'agent, celui-ci se rendant compte qu'il ne parviendrait pas à le tuer, fit usage de son arme. Le chien, blessé, se rendit alors chez son maître, M. Vollekindt Georges, 6, boulevard d'Halluin, qui le fit visiter par un médecin vétérinaire. L'animal ne paraît présenter, jusqu'à présent, aucun symptôme de rage.

LES AMIS DU CONSERVATOIRE

Samedi à 16 heures, aura lieu le troisième concert avec le concours du quatuor Kretlly et de l'organiste Léandre Vilain.

Nous avons déjà présenté à nos lecteurs le quatuor Kretlly composé des quatre artistes remarquables qui se nomment : Robert Kretlly, René Costard, Georges Taine, Pierre Fournier.

Bien que Léandre Vilain ne soit pas inconnu à Roubaix, puisqu'il inaugura jadis l'orgue de la salle Destombes, il sied de causer brièvement de ce qu'il a fait d'important depuis ce temps. Né le 26 février Trazegnies en 1866 il fut d'abord élève du célèbre Lemmens qui, dans son enthousiasme, lui prédisait qu'il serait un jour organiste à Saint-Pierre de Rome oubliant qu'il n'y a pas d'orgue à Saint-Pierre. Après avoir cueilli tous ses diplômes au Conservatoire de Bruxelles Léandre Vilain alla, non à Saint-Pierre de Rome mais à Ostende où depuis 1890 le brillant lauréat des cours d'orgue, d'harmonie, de contrepoint et fugue, charme tous les habitants de cette splendide station balnéaire. Entre temps, Léandre Vilain accomplit de très nombreuses tournées en France et à l'étranger laissant partout le souvenir d'un grand artiste doublé d'un homme charmant.

Voici le programme de cette séance :

Le quatuor Kretlly exécutera le quatuor n. 3, opéra 10, de Mozart : interludim in modo antico ; A l'orientale, de Glazounow : Nocturne, du 2e quatuor de Borodine : Scherzo, du quatuor de Debussy.

A l'orgue, M. Léandre Vilain jouera la sonate en si bémol, de Mendelssohn : le Prélude et fugue en la mineur, de Bach ; Cantabile et Pièce Héroïque de César Franck et pour terminer la séance, l'allégro vivace de la 5e Symphonie, de Ch.-M. Widor.

Il est rappelé à MM. les membres de l'Association de se munir de leur carte, un nouveau système de contrôle ayant été établi.

Le concert commencera à 16 heures et sera achevé à 17 h. 30.

ESSAIS DE RECEPTION SUR GALENE

Le Comité de Radio-Roubaix, désireux de poursuivre son œuvre de vulgarisation de la T. S. F., invite cordialement tous les Roubaisiens qui voudraient posséder un poste réception à galène à assister à la causerie de ce soir, vendredi à 20 heures, dans la salle des cours de physique de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles. L'entrée, absolument gratuite, se fait par l'entrée des Elèves, rue de l'Ermitage. Il leur sera montré au cours de cette causerie, par quels moyens simples et bon marché, il est possible de construire un appareil susceptible de recevoir de façon très confortable au casque les émissions du poste Radio P. T. T. Nord à Lille, qui sont maintenant régulières, nombreuses et pleines d'intérêt pour notre région. Des auditions de Lille accompagneront cette causerie.

Rappelons à ce sujet que les causeries et conférences de Radio-Roubaix auront lieu dorénavant dans le local habituel précité, les deuxièmes et quatrièmes vendredi de chaque mois de 20 heures à 21 h. 30.

LES COURS DE PREPARATION MILITAIRE DE RADIO-ROUBAIX

Les cours de préparation militaire de Radio-Roubaix — section Radiotélégraphie — qui ont été dès le début de leur institution suivis avec tant d'assiduité par la nombreux jeunes gens désireux d'être incorporés dans les services radio de l'armée, ont repris à l'expiration du congé de Nouvel An aux mêmes dates et heures qu'à l'origine.

Le nombre croissant des élèves est la preuve de l'intérêt qu'ils présentent et des résultats que leur valeur et leur régularité permettent d'escompter. Ces cours comprennent une partie théorique et une partie pratique — lecture au son et manipulation. Ils seront nécessairement complétés par l'étude détaillée du matériel de télégraphie militaire.

Rappelons que le Comité de Radio-Roubaix poursuivant son œuvre de vulgarisation de la T. S. F., a instauré ces cours entièrement gratuits et accessibles à tous, aucune condition n'étant requise pour l'inscription. Ils sont professés dans le petite amphithéâtre de l'Ecole Nationale supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix, place Chevreul, les mardi et vendredi, de 19 h. 30 à 20 h. 30. L'entrée se fait par l'entrée des élèves, rue de l'Ermitage et la liste d'inscription pour la présente scolarité est ouverte avant chaque cours.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX-TOURCOING

Une réunion spéciale de la Commission est fixée au dimanche 15 janvier à 10 heures 30 au vue de la mise au point définitive de la prochaine réunion générale de tous les adhérents.

Chacun des membres de la commission recevra l'avis séparé en temps utile les secrétaires et les trésoriers sont convoqués pour dix heures pour leur permettre de mettre au point définitivement le compte-rendu de la colonie et signaler à la commission les rapports existants entre le bureau et les adhérents.

Le service de secrétariat fonctionnera le dimanche 15 janvier de 10 heures à midi et recevra les adhésions nouvelles. Les belges de la région sont attendus ce jour-là pour leur inscription, la réunion générale leur sera indiquée très prochainement.

LE BANQUET DE LA FANFARE DELATTRE

La Fanfare Delattre fêtera Sainte-Cécile, en un banquet amical, dimanche 15 janvier courant à 13 heures 30. Cette manifestation aura lieu au siège social, Café Pandore.

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIEN

Les cours d'entraînement et de perfectionnement, organisés par le Cercle Sténographique Roubaisien, en son siège, Ecole Pratique de Commerce et d'Industrie, 76, rue du Collège, reprendront le lundi 16 janvier courant, et auront lieu par la suite, tous les lundis de 19 à 20 heures.

HIPPODROME-THEATRE

L'admirable pièce de M. Paul Géraldy donnée à l'Hippodrome Théâtre dimanche 15 janvier (matinée et soirée).

Sociétés et comités

MUTUELLE NADAUD. — Les sociétaires qui peuvent se rendre libres sont invités à assister aux funérailles de M. François Nutia, membre d'honneur, fondateur de la Mutuelle Nadaud, qui auront lieu samedi 14 janvier, à 9 heures en l'église du Sacré-Cœur. L'assemblée 16, rue d'Avelghem, à 8 h. 45.

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Groupe Tissage. — Réunion du groupe tissage le 15 janvier, à 10 heures, dans le petit amphithéâtre de l'Ecole. Conférence par M. Ch. Labriffe sur les tissus anciens d'ameublement avec documents authentiques à l'appui. Visite du Musée des Tissus de l'Ecole nationale et commentaires par M. Labriffe sur les tissus exposés.

PARTI SOCIALISTE. — La 3e Section du Parti socialiste organise pour ce soir vendredi, à son siège, estaminet Roisaert, rue Marceau, 53, une réunion de propagande avec le concours de MM. Debrabander adjoint au maire et Henri Baert, délégué du Cercle d'études Jean Jaurès. Le Comité exécutif invite instamment tous les adhérents socialistes du quartier du Pile, ainsi que les sympathisants à bien vouloir assister à cette réunion.

CHORALE DELEZENNE. — Ce soir, à 8 h., répétition générale.

FEDERATION ET MUTUELLE DES COMBATTANTS BELGES. — Le Conseil d'administration informe ses membres que l'assemblée générale semestrielle aura lieu le dimanche 22 courant, à 10 h. 30 précises, au siège, 126 rue de la Gare. La causerie sur la nationalité, sujet d'actualité et de très grande importance, intéressant principalement les dames et veuves des membres, le Conseil d'administration les invite à assister très nombreuses à cette assemblée. Vu l'importance de l'ordre du jour, la séance commencera à l'heure exacte.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Delmotte, rue de l'Epeule cour Blastin, 10. — Louis Grainocourt, de Croix, né Boulevard de Cambrai, 60. — Marcel Honnis, rue et cour Coligny, 21. — Robert Imbrechi, rue Lemire, 12. — Jeannine Vandorpe, rue de la Rondelle, 49. — Marc Barenne, rue de la Fosse aux Chênes, 62. — Suzanne Dewys, rue Saint-Jean, 132. — Ginette De Bisschop, rue Turgot, 43.

Publications. — Henri Tonneau s.p. et Madeleine Branche, s.p. — Raymond Danguien, cordonnier et Elise Legris, employée de bureau.

Décès. — Marthe Massard 15 ans, rue de la Sagesse, 2.

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Lainière, Flore Dequick, 28 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, a reçu un retour de manivelle sur le front. Plaie profonde de l'arcade sourcilière gauche ; 15 jours. — Même usine, Yvonne Bourguignon, 15 ans, voyageuse, 19, rue du Petit-Tournai, a reçu une aiguille de carde dans le pied. Collection purulente de la plante du pied droit, piqûre septique, incision ; 12 jours. — Au tissage Dhalluin-Lepers, Alphonse Desmettre, 60 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, a eu le poignet comprimé entre l'échasse et le bâti de son métier. Violente contusion, écrasement avec excoriation du poignet droit ; 15 jours. — Au tissage Leclercq-Dupire, Raymonde Lerouge, 15 ans, piqûrière, 14, rue Traversière, par suite d'une chute s'est blessée à la cuisse. Gros hématome de la cuisse droite ; 15 jours. — A la teinturerie Fastenakels, Albert Courcelle, 27 ans, teinturier, rue St-Vincent-de-Paul, a reçu une caisse sur la jambe. Plaie et contusions de la face interne de la jambe droite ; 12 jours.

— Dans un chantier de « La Construction Générale », Manoël De Souza, 33 ans, manœuvre, demeurant à Wasquehal, en glissant sur une marche d'escalier a fait une chute occasionnant contusion de l'hémithorax droit ; 12 jours. — Au tissage Leclercq-Dupire, Gentil Dewaegenaere, 30 ans, tisserand, demeurant à Moen, s'est blessé avec un ressort. Plaie déchiquetée jusqu'à l'os de la phalangine de l'index droit et plaie déchiquetée de la phalangine du médius droit, face palmaire ; 10 jours. — Dans le chantier Caulier, Pierre Lambroecht, 54 ans, bétonneur, demeurant à Mouscron, en déboîtant a fait une chute en bloquant un basting. Forte contusion de l'épaule gauche avec ecchymose et immobilité active au niveau de la main droite ; 21 jours.

— A la filature Bazin, Charles François, 38 ans, chauffeur demeurant à Tourcoing, en prenant de l'eau bouillante le seau s'est renversé sur le pied, brûlures du 2e et 3e degré du pied droit, 15 jours de repos.

— Au tissage Leclerc-Dupire, Cyrille Vernenne-man, 52 ans, tisserand, demeurant à Moen, s'est fait une plaie contuse à la main en coupant des fils, 10 jours de repos.

— Au tissage Dhalluin-Lepers, Henri Delannoy, 62 ans, tisserand, demeurant rue Royale 9, en réglant son métier, s'est blessé au côté gauche, contusion de la 9e côte, 15 jours de repos.

— A la filature du St-Liévin, Rose Guévar, 25 ans, bacleuse demeurant rue des Ganquier 118 en poussant un bac de bobines s'est blessé au côté gauche, déchirure fibrillaire musculaire au niveau des pectoraux gauches, 10 jours de repos.

— Dans un chantier de l'entreprise Callie Louis Watteau, 40 ans, monteur demeurant à Roubaix, en démontant un échafaudage, s'est tordu le genou, contusion de la cuisse et du genou gauches, gonflement et douleur, 12 jours de repos.

— A la fonderie Régnier, Jules Farvacque, manœuvre demeurant à Herseaux, en déplaçant des châssis s'est blessé à la main, écrasement de l'annulaire droit, 12 jours de repos.

— A la Lainière, Flore Rucquoy, 35 ans, soigneuse, demeurant rue de l'Hôpital, 13, s'est blessé avec une casse-mariage, écrasement du pouce gauche, 12 jours de repos.

— Même usine, Maria Vaïs, 15 ans, bacleuse, demeurant à Herseaux, a eu la main comprimée entre le rouleau et le peigne, plaies contuses du pouce droit, 20 jours de repos. — Au tissage Leclercq-Dupire, Arthur Maertens, 40 ans, tuyauteur demeurant rue des Mauves 40, a reçu un coup de marteau sur la main, plaie de la main gauche, lymphangite, 12 jours.

CONTRAVENTIONS. — Le service de police a dressé contravention à Brujno Théophile, 22 ans, marchand de lait, à Croix, rue du Colmar, 24, pour défaut d'affichage du prix de vente des denrées ; à Vanackère Joseph, 27 ans, manœuvre maçon, rue de l'Espierre, 27, pour défaut de carte d'identité d'étranger ; à Vandeweghe Marie-Louise, ménagère, à Watrelos, rue des Trois-Pierres, 145, pour défaut de carte d'identité d'étranger ; à Fizaine Jean-Baptiste, 40 ans, vendeur à Wattrelos, rue Carnot, 140, pour défaut d'éclairage à sa bicyclette.

SECTION DU P.S. — *Groupe Sembat.* — Samedi 14 janvier, au siège, chez Vreck Florimond, réunion mensuelle. Ordre du jour important. Présence indispensable. — A. MERLIN.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Par décision préfectorale, M. Alfred Salembier, membre de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance, est maintenu en fonctions pour une nouvelle période de 4 ans.

HOSPICES. — Par décision préfectorale, M. Jules Watteau, membre de la Commission administrative de l'Hospice, est maintenu en fonctions pour une nouvelle période de 4 ans.

ACCORDEONISTES DU LABOUREUR. — Ce soir vendredi à 19 h. 30, répétition générale obligatoire ; nouveau programme à l'étude pour les prochains concerts.

STATISTIQUE DE L'ETAT CIVIL. — Au cours de l'année 1927, il a été procédé à la célébration de 260 mariages ; 16 divorces ont été transcrits. Il a été reçu 496 déclarations de naissances et 240 déclarations de décès. Les décès se répartissent ainsi : de 0 à 1 an, 50 ; de 1 à 19 ans, 34 ; de 20 à 39 ans 33 ; de 40 à 59 ans, 75 ; 60 ans et au-dessus, 177. Les principales causes de décès sont : Fièvre typhoïde, 1 ; rougeole, 2 ; grippe, 6 ; tuberculose des poumons, 30 ; tuberculose des méninges, 2 ; cancer 43 ; méningite, 7 ; hémorragie du cerveau 28 ; maladies organiques du cœur, 36 ; bronchite, 9 ; pneumonie, 20 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 41 ; affection de l'estomac, 1 ; diarrhée et entérite (enfants), 9 ; hernie, 2 ; cirrhose du foie, 2 ; débilité congénitale 10 ; sénilité 28 ; morts violentes, 8 ; autres maladies 74.

ETAT CIVIL. — Naissance. — Gisèle Vannoole, rue de Tourcoing, impasse Ledoux, 2.

CROIX

ELECTIONS MUNICIPALES. — Après les élections municipales qui ont eu lieu dimanche, la Section du Parti socialiste nous communique les remerciements qu'elle adresse aux électeurs :

« Un grand merci du plus profond du cœur au corps électoral de Croix qui, par son vote de dimanche dernier, nous encourage à persévérer dans notre lutte constante de défense des faibles contre les forts ».

« Aux abstentionnistes nous disons : Dimanche, vous avez cru pouvoir ne pas manifester votre opinion. Dimanche prochain, vous devez vous prononcer : Pour la laïque ; Pour la classe ouvrière ; Pour les malheureux. Nous connaissons d'avance ce que sera votre décision ». — *La Section de Croix du Parti socialiste.*

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DE L'UNION CHORALE. — Au cours de son assemblée générale du mardi 10, l'Union Chorale a procédé au renouvellement des membres de sa Commission. Ont été nommés : MM. Alfred Delemmes comme Président d'honneur ; Florent Boudin, vice-président d'honneur ; Raoul Gaudfrin, vice-président ; Louis Bouttemy, président ; André Denis, vice-président ; Edouard Cruvé, directeur ; Fernand Bouttemy, sous-chef ; Roger Corbisier, trésorier ; Etienne Hints, secrétaire ; Georges Lœwenguth, secrétaire-adjoint ; Commissaires : Robert Dubois ; Eugène Decauchy ; Jules Cuvelels ; Albert Depoorter ; Jules Grimonpont ; Porte-drapeau, Georges Vernack ; Archiviste, Albert Decroote.

Samedi 14, à 21 heures, souper intime offert par MM. les vice-présidents d'honneur à M. Boudin ; A 20 heures, réunion de la Commission au local.

DON POUR LES VIEILLARDS ET LE BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. C... C., a fait parvenir à la mairie une somme de cent francs à répartir comme suit : 50 francs pour les vieillards de l'Hospice ; 50 francs pour le Bureau de bienfaisance. Qu'il trouve ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — 30 fr. ont été remis à la Mairie, produit d'une quête faite au cours du repas de noce Bouttemy Candas, au profit des vieillards de l'Hospice. Vifs remerciements.

WASQUEHAL

DEUX ARRESTATIONS. — La gendarmerie de Roubaix, faisant une tournée dans la commune a dénicha le nommé Désiré Leclercq, 4 ans, sans profession, qui était élu domicile dans les dépendances d'une briqueterie.

Celui-ci arraché à son sommeil, a été mis en état d'arrestation pour vagabondage et mis à la disposition du Parquet de Lille.

Sur mandat d'arrêt du Parquet d'Abbeville, la gendarmerie de Roubaix a procédé à l'arrestation du nommé Gustave Dizy, 27 ans, sans domicile condamné à six mois de prison pour vol.

Il a été transféré à la prison de Lille.

5 au 18 Mars

Foire de Ly